

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

SARL ADC

34 avenue Grimeler

77330 OZOIR-LA-FERRIERE



CAE
38 RUE ARISTIDE BRIAND

77100 MEAUX
0160230404

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 472,23	29 080,93	-4 608,70	-15,85
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 334,66	6 598,52	-2 263,86	-34,31
Autres immobilisations corporelles	54 387,58	83 020,68	-28 633,10	-34,49
Immo corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 500,00	12 500,00		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	95 694,47	131 200,13	-35 505,66	-27,06
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	103 342,49	78 999,51	24 342,98	30,81
En-cours de production	267 062,46	257 696,48	9 365,98	3,63
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances Clients et comptes rattachés	536 087,30	733 141,81	-197 054,51	-26,88
Autres créances	38 092,27	45 472,53	-7 380,26	-16,23
Charges constatées d'avance	2 340,05	2 311,23	28,82	1,25
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	168 281,19	125 398,54	42 882,65	34,20
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 115 205,76	1 243 020,10	-127 814,34	-10,28
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 210 900,23	1 374 220,23	-163 320,00	-11,88

(2) Dont à moins d'un an

576 519,62

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital (dont versé : 7 623,00)	7 623,00	7 623,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	762,70	762,70		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	601 500,00	598 000,00	3 500,00	0,59
Report à nouveau	290,01	556,41	-266,40	-47,88
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 447,09	3 233,60	4 213,49	130,30
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	617 622,80	610 175,71	7 447,09	1,22
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116 067,39	101 309,25	14 758,14	14,57
Emprunts et dettes financières diverses		37,64	-37,64	-100,00
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 604,39	478 307,62	-187 703,23	-39,24
Dettes fiscales et sociales	147 265,06	176 210,44	-28 945,38	-16,43
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	39 340,59	8 179,57	31 161,02	380,96
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	593 277,43	764 044,52	-170 767,09	-22,35
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 210 900,23	1 374 220,23	-163 320,00	-11,88

(1) Dont à moins d'un an

539 458,88

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 210 900,23 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 7 447,09 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques	10,00	
Matériels outillages et industriels		3 À 5 ANS
Matériels outillages		1 À 5 ANS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	750,00		
TOTAL	750,00		
Immobilisations corporelles			
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	46 087,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	25 761,43		524,20
Matériel de transport	157 112,28		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	30 374,84		4 731,12
TOTAL	259 335,55		5 255,32
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	12 500,00		
TOTAL	12 500,00		
TOTAL GENERAL	272 585,55		5 255,32

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			750,00	
TOTAL			750,00	
Immobilisations corporelles				
Constructions inst. générales, agencements			46 087,00	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		9 841,51	16 444,12	
Matériel de transport		2 887,23	154 225,05	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		5 100,34	30 005,62	
TOTAL		17 829,08	246 761,79	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			12 500,00	
TOTAL			12 500,00	
TOTAL GENERAL		17 829,08	260 011,79	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			750,00			750,00
TOTAL			750,00			750,00
Immobilisations corporelles						
Const. inst. gén., agencs			17 006,07	4 608,70		21 614,77
Inst. tech., mat. et out. industriels			19 162,91	2 788,06	9 841,51	12 109,46
Matériel de transport			75 919,48	30 982,88	2 887,23	104 015,13
Matériel de bureau, informatique			28 546,96	2 381,34	5 100,34	25 827,96
TOTAL			140 635,42	40 760,98	17 829,08	163 567,32
TOTAL GENERAL			141 385,42	40 760,98	17 829,08	164 317,32

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	12 500,00		12 500,00
Actif circulant			
Autres créances clients	536 087,30	536 087,30	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 381,00	34 381,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 371,98	3 371,98	
Débiteurs divers	339,29	339,29	
Charges constatées d'avance	2 340,05	2 340,05	
TOTAL	589 019,62	576 519,62	12 500,00

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	116 067,39	62 248,84	53 818,55	
Fournisseurs et comptes rattachés	290 604,39	290 604,39		
Personnel et comptes rattachés	19 446,33	19 446,33		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 747,77	28 747,77		
Impôts sur les bénéfices	834,00	834,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	96 424,86	96 424,86		
Autres impôts et taxes assimilées	1 812,10	1 812,10		
Groupes et associés (2)	4 255,38	4 255,38		
Autres dettes	35 085,21	35 085,21		
TOTAL	593 277,43	539 458,88	53 818,55	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 620,37			
(2) Montant divers emprunts, dettes / associés	4 255,38			

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	3 322,13					3 322,13
Assurances à échoir	278,72					278,72
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	25 056,94					25 056,94
TOTAL (1)	28 657,79					28 657,79

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	28 657,79					28 657,79

A.D.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 34 Avenue Grimeler
77330 OZOIR LA FERRIERE
411 989 445 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 7 447,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 7 447,09 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 290,01 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 7 737,10 euros

Pour un montant de 7 500,00 euros au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 609 000,00 euros et pour un montant de 237,10 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 237,10 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
31/12/2024	Néant	Néant	Néant
31/12/2023	30 000,00	30 000,00	Néant
31/12/2022	100 000,00	100 000,00	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 JUIN 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

